

La Planche



COMMERCES NOUVEL ÉLAN !

9

8 ↘

L'accident d'avion
du 5 mars 1973

17 ↘

Délices
& gourmandises
de La Planche



Contactez le conseiller en **immobilier**
près de chez vous !



Jérémie **PASQUIET**

📞 07 71 27 62 95

✉ jeremy.pasquet@iadfrance.fr

📍 La Planche (44)

🌐 iadfrance.fr

Sebastien BOUTILLIER
Plomberie
Chauffage
Nouvelles énergies
www.bpc44.fr
44140 LA PLANCHE - 06 68 93 66 00

CATcouture atelier de retouche
Du mardi au vendredi
9h - 12h et 15h30 - 19h
46 rue de Nantes
44140 La Planche
02 40 31 92 50
cat.couture@orange.fr

Elma David
Metteur en scène du végétal heureux
Chèque emploi service
Entretien
Location mini-pelle
Création
Elagage
44140 LA PLANCHE
06 18 14 78 70
02 28 21 86 43
elmapaysage@hotmail.fr

la Superette LA PLANCHE

Loïc HAURY
45, rue de Nantes - 44140 LA PLANCHE
Tél : 02.40.31.93.73
Livraison à domicile

Cabinet Guémené Immobilier
17 Avenue du Val de Loire, 44116 VIEILLEVIGNE
02 40 71 01 09 | k.jaulin@cabinet-guemene.fr

NOS SERVICES
 Achat
 Vente
 Location

www.cabinet-guemene.fr

Votre agence locale vous accompagne dans tous vos projets immobiliers !

DÉPANNE système
Informatique
Professionnels & Particuliers

Dépannage & Installation
Sauvegarde & Réseau
Réseau interne
Site web & Hébergement
Vente

David Siounandan
06 12 58 44 61
La Planche

depannesysteme.com

LE VAL FLEURI
HORTICULTEUR

Plants de fleurs, de légumes,
Compositions, arbres et arbustes, à
votre disposition pour votre jardin.

Didier et Simon DELHOMMEAU
2, La Pavagère - Tél. 02 40 31 92 75
E-mail : levalfleuri@wanadoo.fr
www.levalfleuri.eu

Styliste visagiste
Beauté
Parfums

COIFF'ELLE ET LUI

9 rue de la Paix 44140 LA PLANCHE
Tél. 02 40 31 92 96 E-mail : coiffelleetlui@orange.fr

S.A.R.L. PÉNISSON
MAÇONNERIE NEUF & RÉNOVATION
Tél: 02 40 31 92 84 / Fax: 02 40 31 97 90
E-mail: sarlpenisson@orange.fr

ZAC du petit Gast
3, rue des Bâtitisseurs 44140 La Planche

HDsys Informatique
Particuliers Associations TPE - PME
contact@hdsys-informatique.com
www.hdsys-informatique.com

François HALGAND
06-71-02-22-35
2C Rue de Nantes
44140 LA PLANCHE

Dépannage Vente Réseaux Wifi Site Web

ROY MAXIME
PLAQUISTE
JOINTEUR
PLATRIER
STAFF
NEUF ET RÉNOVATION
ROY MAXIME
06 84 87 30 39
44140 LA PLANCHE
CONTACT@RM-PLAQUISTE.FR
WWW.RM-PLAQUISTE.FR



sommaire

■ Édito	3
■ Conseil municipal	4
■ Dossier	8
■ Informations municipales	9
■ Environnement.....	12
■ Vie des écoles	13
■ Vie des associations.....	15
■ Vie sportive.....	16
■ Focus.....	17

LA PLANCHE INFOS :

Publication mensuelle de la Mairie de La Planche
 Nombre d'exemplaires : 700
 Tél : 02.40.31.92.76 / Fax : 02.40.31.98.20
 E-mail : mairie@laplanche.fr

Edito

Il faut bien se dire que la deuxième partie de l'année 2022, deux seules questions avaient force de conversation partout dans notre commune : "alors, quand est-ce que l'on aura un nouveau boulanger ? Quelqu'un va-t-il reprendre la boucherie ?"...

Heureusement, en ce premier trimestre 2023, l'arrivée d'un nouveau boulanger se concrétise en ce mois de mars, celle d'un boucher ne serait tarder au début du printemps !

Car en effet, le coeur de bourg ne peut pas survivre sans une boulangerie et éventuellement sans une boucherie charcuterie.

Ce sont les habitués de la fin de semaine qui se retrouvent à l'entrée de la boucherie et vont finir leur rencontre impromptue au Central autour d'un café (ou autre suivant l'horaire !)

Ce sont les journaliers qui, tous les matins, font leur petite sortie, quelque soit le temps, pour aller chercher leur baguette ou pain, et viennoiserie lorsque le samedi arrive.

Ce sont des rencontres, des vies qui passent, des sourires, quelques inédites sur les voisins.



Ce sont les potins du moment, sans arrière-pensée ou méchanceté, qui font sourire ou rire ; ou bien les mauvaises nouvelles partagées avec émotion.

Ce sont des informations qui circulent sur des amis, des cousins, car oui, ils sont encore nombreux les liens, même éloignés, entre cousins sur La Planche !

Bref, des instants de vie, précieux, qui réchauffent le coeur, permet à certains d'échanger simplement les seules paroles de leur journée avec leurs seules rencontres de leur journée.

Voilà, la réouverture d'une boulangerie et celle d'une boucherie-charcuterie permettent, certes, de se sustenter mais surtout de partager un moment de vie au coeur de notre bourg.

Ouf, plus de question sur le commerce de proximité où les choses ont été vite et, malgré une petite fermeture pour travaux, la réouverture ne trainera pas !

Séverine Joly-Piveteau
Maire

VIE MUNICIPALE

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2023

🕒 Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Mme le Maire précise que lors de la précédente mandature, il n'y avait pas d'obligation pour les communes inférieures à 3500 habitants d'approuver un règlement intérieur. Ce projet de règlement intérieur est issu d'une proposition de règlement provenant de l'association des Maires de France (AMF). Entendu ces explications, le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité

🕒 Ouverture des crédits d'investissement, budget annexe pôle santé

Pour permettre le lancement des opérations d'investissement avant le vote du budget du Pôle santé, Mme le Maire propose d'ouvrir des crédits au compte suivant vu le projet d'extension du pôle santé et la nécessité d'engager des frais pour la réalisation d'une étude de sol, la contractualisation auprès d'un bureau de contrôle et la coordination sécurité protection de la santé. Les crédits, 20 000€, seront repris lors du vote du budget primitif 2023.

🕒 Panneaux photovoltaïques : demande de subvention

La commune a réalisé des études de faisabilité pour la mise en oeuvre de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux dès le début de la mandature. Ces études de faisabilité ayant confirmé la possibilité de mise en oeuvre de panneaux photovoltaïques, le projet est rentré dans sa phase opérationnelle avec la réalisation d'une étude de regroupement des compteurs du restaurant scolaire par la société SLVI afin de maximiser la production d'énergie sur un seul compteur d'électricité. Un renforcement des toitures est donc à prévoir sur les sites pressentis. C'est le Sydela qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur ce dossier. La commune assurera en interne la maîtrise d'oeuvre pour la confortation des charpentes et le regroupement des compteurs. Les panneaux photovoltaïques seront implantés sur 3 toitures : l'école publique, la salle du restaurant scolaire, les locaux de production du restaurant scolaire. L'intégralité de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques serait consommée par la Commune pour la fourniture d'électricité des bâtiments municipaux. Ainsi, une production de 69 000 kWh est attendue sur le site, le complexe en consommerait 46 200 kWh, et le reste serait consommé par les autres sites municipaux (Mairie, Pôle santé, salle des sports, salle polyvalente) qui consomme actuellement et annuellement plus 116000 kWh par an.

Le plan de financement du projet est :

- ▶ Coût du projet (avec dépenses engagées en 2019)
178 833.34 € HT
- ▶ Financement DETR 62 591.67 € (35%)
- ▶ Financement DSIL 80 475.00 € (45 %)
- ▶ Autofinancement 35 766.67 € (20%)

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité de :

- ▶ Réaliser la mise en oeuvre de panneaux photovoltaïques conformément à l'avant-projet définitif réalisé par le Sydela,
- ▶ Adopter le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- ▶ Solliciter une subvention pour ce projet au titre de la DETR, DSIL Classique au taux maximum
- ▶ Autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer tout document afférant à cette affaire
- ▶ Autoriser Mme le Maire à signer la déclaration préalable nécessaire à l'installation des panneaux photovoltaïques du complexe enfance jeunesse.

Mme le Maire et Jean-Paul Hervouet, adjoint à l'environnement, exposent le projet de mise en place des panneaux photovoltaïques. Mme le Maire s'interroge concernant la possibilité pour la commune de valoriser toute l'année l'énergie produite étant donné que les bâtiments municipaux sont sous occupés en période estivale, moment où la production énergétique est la plus conséquente. Il est bien envisagé vu les problématiques de surchauffe des bâtiments du Pôle Santé et de la MDE, la mise en place d'une climatisation afin d'améliorer le confort en été, mais cela semble contreproductif vu la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mme Rachël Drouet rajoute suite à la présentation faite en commission environnement, le fait de réaliser de l'autoconsommation permet d'être subventionné dans le projet alors que s'il y a revente de l'électricité, le dossier ne sera pas subventionnable.

M. Jean-Paul Hervouet informe que le bac acier du restaurant scolaire sera changé afin de pouvoir positionner des panneaux photovoltaïques sur le nouveau bac. Celui-ci datant de 1991, date de construction du restaurant scolaire et les panneaux photovoltaïques ont une durée de vie estimée de 25 ans. M. Jean-Paul Richard explique au conseil que la démarche a déjà été réalisée à la maison de retraite et a permis de faire des économies substantielles sur les dépenses énergétiques. Par ailleurs, vu la production des panneaux photovoltaïques, la réflexion concernant la mise en place de la climatisation dans les chambres des pensionnaires est en cours d'étude car il est évident que les panneaux produisent principalement de mai à septembre.



► **Frais de scolarité de l'école publique.**

Il est rappelé qu'il y a eu une augmentation des crédits alloués par enfant en 2020 de l'ordre de 1 à 2 %. En 2021, la commission des affaires scolaires n'a pas proposé de hausse des bases par enfant mais proposé le rajout d'une ligne de crédit pour l'acquisition d'équipement à destination des enfants ayant des troubles du langage et de l'écriture de 150 €. Pour le budget 2023, la proposition donne un total de 17 753.50 € dont 350 € (bibliothèque 50€ par classe), un budget direction à hauteur de 50 €, un budget RASED à hauteur de 50 €, 400 € pour la liaison collège, un budget de 150 € pour l'acquisition d'équipement à destination des enfants ayant des troubles du langage et de l'écriture. A la demande du directeur et validation de la commission enfance jeunesse, 200€ seront pris sur les crédits pédagogiques au titre des dépenses liées à la pharmacie ainsi que 50 € au titre de l'alimentation. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition

► **Centre de Gestion de Loire Atlantique : assurances statutaires**

Il apparaît opportun pour la collectivité de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents en cas de décès, invalidité, incapacité temporaire et d'accidents ou maladies imputables ou non au service. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité, d'adhérer à compter du 1er Janvier 2023 au contrat d'assurance groupe jusqu'au 31 décembre 2026

► **Convention d'adhésion à la médecine de prévention**

La commune adhère au service de médecine de prévention du centre de gestion de Loire Atlantique. Celle-ci était valide jusqu'au 31/12/2022. Toutes les visites sont facturées, à l'exclusion des visites demandées par l'agent lui-même. Le règlement mensuel de la cotisation est complété par une facturation des visites médicales effectuées pour les agents de la collectivité. Cette convention est conclue du 01/01/2023 au 31/12/2025.

► **Contentieux ZAC de la Gare : désignation de Me Thomas Giroud**

le Président du Tribunal judiciaire de Nantes, juge des référés, a, après avoir déclaré la demande recevable, débouté Mr et Mme Daniel HERVOUET de leur demande et les a condamnés à verser à la commune

une somme de 3.000 € en remboursement de ses frais d'avocat sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile, ainsi qu'au paiement des dépens de l'instance, Considérant que la commune de LA PLANCHE prend acte de cette décision de justice, Considérant que cette ordonnance est en cours de signification auprès des consorts HERVOUET aux fins de faire courir les délais de recours, Considérant que dans l'hypothèse d'un appel exercé par les consorts HERVOUET, il y aura lieu pour la commune de LA PLANCHE de défendre ses intérêts dans les meilleurs délais et d'y répondre par l'intermédiaire d'un avocat, Entendu ces explications, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, en cas d'appel et d'exercice, le cas échéant, de toute voie de recours interjetée par les consorts HERVOUET de désigner Maître Thomas GIROUD, avocat au barreau de Nantes, pour représenter les intérêts de la commune de La Planche.

► **Convention pour l'accueil d'un spectacle sur La Planche**

Clisson Sèvre et Maine Agglo a signé un Projet Culturel de Territoire (PCT), approuvé au Conseil Communautaire du 25 mai 2021. Le PCT est une démarche départementale, en appui avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, pour le développement de la politique culturelle des territoires. Dans ce cadre, plusieurs axes prioritaires ont été identifiés :

- Garantir un accès à la culture pour tous les habitants du territoire
- Explorer les originalités du territoire
- Structurer les forces vives pour le développement du territoire
- Faire de l'art et la culture un vecteur de convivialité et de lien entre les habitants
- Lier culture et projets structurants du territoire

Un chantier est apparu comme prioritaire : faire du Quatrain, une scène de territoire et proposer ainsi des spectacles de la saison culturelle en hors-les-murs, au sein des communes. Cette saison culturelle hors-les-murs répond à plusieurs objectifs :

- Développement des activités du Quatrain sur le territoire
- Irrigation du territoire
- Equilibre de la programmation
- Complémentarité avec les programmations communales (avec les saisons culturelles de Clisson et Gétigné notamment). La présente convention a pour objet de fixer les engagements réciproques de Clisson Sèvre et Maine Agglo et de la commune pour l'accueil

VIE MUNICIPALE

du spectacle Sonia et Alfred, par le Teatro Gioco Vita qui se déroulera le dimanche 5 février à 16h00 pour une représentation Tout Public. Ce spectacle a fait l'objet d'une présentation par le directeur du Quatrain, M. Baptiste Turpaud lors de la séance du 15/12/2022. Une représentation scolaire organisée par Le Quatrain aura lieu le lundi 6 février à 10h00 également à la salle Passerelle. La participation financière de la commune pour l'accueil du spectacle est de 600 €. M. Christophe Batard informe qu'une cinquantaine de places ont été vendues. La capacité de la salle sera de 100 places et la scène ne sera pas utilisée afin de rendre le spectacle plus immersif. C'est l'Espace Jeunes de La Planche qui se chargera de la vente des boissons et friandises pour le spectacle.

Recours gracieux concernant la déclaration préalable (DP) permettant le changement de destination pour l'implantation d'une maison d'assistante maternelle (MAM)

Mme le Maire indique qu'il y a eu malentendu sur la décision d'autorisation du changement de destination pour l'implantation d'une MAM dans un village. Les services de l'état n'avaient pas en tête que cette grange avait déjà fait l'objet d'un changement de destination pour qu'elle devienne une maison d'habitation. Un permis de construire avait par ailleurs été déposé et accordé. Cette habitation avait par ailleurs été louée par les propriétaires quelques mois avant la MAM.

Un permis de construire avait par ailleurs été déposé. L'objet de la déclaration préalable était donc de permettre l'activité d'une MAM dans cette maison d'habitation louée par les assistantes maternelles.

Les assistantes maternelles cherchaient une maison pour mettre en place la MAM, pour ce faire aucuns travaux n'ont été réalisés dans cette maison hormis la mise en place d'une rampe qui par ailleurs n'est pas fixe. Du fait de cette explication, le dossier a été classé sans suite par le Sous-Préfet et ses services.

Accueil des nouveaux arrivants

Mme Chrystèle Fourel informe qu'une nouvelle édition de l'accueil des nouveaux arrivants sera réalisée cette année. Des réunions seront organisées prochainement pour la réalisation de cet événement et celles-ci sont ouvertes à l'ensemble des conseillers qui souhaite y participer.

Commémoration de l'accident d'avion du 05 mars 1973

M. Jean-Paul Richard informe le conseil que le 05 mars 2023, la commune de La Planche commémorera les 50 ans du crash d'un avion sur la commune.

Ce crash a fait 68 victimes de nationalité étrangère. Des invitations à plusieurs ambassades des victimes, aux officiels ont été adressées. Un article sera paru prochainement dans le bulletin à ce sujet et la mairie a été contactée par plusieurs personnes de nationalité espagnole, anglaise ou japonaise afin de connaître le déroulement de la commémoration. M. Jean-Paul Richard rappelle qu'une stèle a été érigée près de La Robertière au bord de la route communale pour garder en mémoire le lieu du crash et permettre aux familles de victimes et autres visiteurs de pouvoir se recueillir.



■ RETOUR SUR L'INAUGURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Suite aux portes ouvertes du pôle enfance et de l'école publique, à midi, les cuisines et la nouvelle salle de réfection du restaurant scolaire ont été inaugurées, avec la présence du sous-préfet M. Pascal Othéguy, de Mme la députée Sophie Errante, du vice-président du conseil régional M. Laurent Dejoie, le président du conseil départemental de Loire-Atlantique M. Michel Ménard et le président de Clisson Sèvre Maine l'Agglo M. Jean Guy Cornu.

Après le discours de Mme le maire, Séverine Joly-Piveteau, les différents intervenants se sont exprimés pour expliquer l'intérêt d'un tel restaurant et pourquoi chacun a participé financièrement à cette rénovation.

Nous avons, à La Planche, la chance de pouvoir faire la cuisine sur place avec des produits frais et de proximité. Pour l'occasion notre cuisinier et son équipe nous avaient concoctés d'excellents amuse-bouche que l'ensemble de l'assemblée a fortement apprécié, se disant au passage "eh bien je reviendrais bien manger à la cantine !".



VIE LOCALE

■ ACCIDENT D'AVION DU 5 MARS 1973 : COMMÉMORATION

En lisant le bulletin du mois de février dernier, vous avez pris connaissance que la municipalité allait commémorer le 50ème anniversaire de ce terrible accident. 68 victimes furent à déplorer dans l'avion DC9 parti de Palma de Majorque et se dirigeant vers Londres. Cet événement a particulièrement marqué l'esprit des planchots ayant vécu ces instants et qui sont prêts à partager leurs souvenirs.

La commémoration est prévue le 5 mars 2023 à 11h30 à la salle La Passerelle.

La population planchotte est cordialement invitée à cette manifestation.

Certaines familles de victimes anglaises, espagnoles, japonaise nous ont fait savoir leur présence. Des officiels seront présents dont un représentant du ministère de l'aviation civile.

Un retour sera fait sur les causes ayant provoqué cet accident et ce qu'elles ont entraîné pour la commune de La Planche. Les témoins et acteurs de l'époque, dont 4 pompiers, reviendront sur leurs observations et leur implication dans la recherche des corps disséminés dans la campagne entre Le Perron et L'Egrenière en passant par La Moune et La Robertière. Les journaux des jours suivants pourront être consultés à la salle La Passerelle ainsi que le rapport de la commission d'enquête.

La commémoration officielle sera précédée d'une messe du souvenir à 9h30 en présence des familles, des pompiers et avec la présence de la fanfare Amical'Music. Un dépôt de gerbes à la stèle commémorative, route de La Robertière, suivra mais se fera en petit comité pour préserver le recueillement des proches.

La salle La Passerelle sera ouverte de 10h45 à 16h00 permettant ainsi la consultation des documents ayant trait à l'accident.





■ PENSEZ AU RECENSEMENT



Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre votre 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. L'attestation de recensement est délivrée à la Mairie sur présentation de :

- La carte nationale d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

■ LA SUPERETTE DEVIENT : EPI'SERVICE

Nous avons racheté, Sarah, Mélissa et Sham, le fonds de commerce de Mr Haury, afin de permettre aux habitants de garder leur commerce de proximité ouvert. Ainsi Sarah Bouchereau, qui vous a servi pendant de nombreuses années sera plus impliquée au sein de l'entreprise en intégrant le capital. Cette supérette sera baptisée Epi'service.

🔵 Concernant les petites questions que vous nous avez posées :

- La superette sera-t-elle déplacée ? Pour le moment elle reste où elle est, ce PROJET est porté par la commune et ne reste actuellement qu'un PROJET. La municipalité vous tiendra au courant des évolutions.
- Pendant les travaux y aura-t-il un dépôt de pain ?

Le dépôt de pain sera au Snack bar tabac presse le Central, vous pouvez réserver pour être sûr d'en avoir de disponible car cela reste du dépannage.

Avant tout, notre objectif est de faire de ce commerce de proximité un commerce convivial et accueillant. Cependant le magasin reste une épicerie et nous ne pourrons pas concurrencer les grandes enseignes. Nous resterons supérette et ferons du mieux possible afin de vous satisfaire, nous verrons plus tard, selon la viabilité, pour être sous une enseigne. Nous garderons les services déjà présents et avons l'intention d'en développer d'autres ; tout dépendra de l'évolution de la demande. Nous comptons sur vous.

🔵 LES NOUVEAUTÉS :

- des nouveaux horaires (à voir en magasin)
 - point mondial Relay
 - pâtisserie
 - point française des jeux (FDJ)
 - mises en avant des producteurs de La Planche
 - services de livraison (voir conditions en magasin)
- Et bien d'autres à découvrir.



🔵 **UNE INAUGURATION** sera prévue le mercredi 15 mars à partir de 18h00 afin de trinquer au renouveau. Le magasin ouvrira réellement ses portes le 16 mars à 8h00. Lors de l'inauguration le magasin ne sera pas en service bien évidemment. Une tombola sera prévue à l'occasion, et bien d'autres surprises.

Nous comptons sur votre présence et restons à votre disposition pour toute interrogation. Une boîte à idées sera mise dans nos deux magasins afin que vous puissiez apporter vos suggestions.

En vous remerciant chaleureusement Sarah, Mélissa et Sham.

Au plaisir de vous accueillir



■ CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT - DEMANDE OU RENOUELEMENT

Le délai d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport peut être long, pensez à faire vos démarches dès maintenant. Elles se font auprès des Mairies habilitées, une prise de rendez-vous est nécessaire après avoir effectué une pré-demande en ligne.

La présence du demandeur est obligatoire à la création et au retrait de la carte d'identité. Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas obligatoirement présents au retrait.



■ ÉCLAIRAGE PUBLIC



Dans le cadre de la sobriété énergétique, quatre opérations de renouvellement de candélabres sont programmées par la collectivité. Les nouveaux équipements seront pourvus de lampes LED donc beaucoup moins énergivores.

La première opération commencera courant mars pour le secteur, rue de la Grenouillère. Pour les autres opérations, les travaux se feront dans quelques mois suivant la disponibilité du matériel.

Secteurs concernés :

- ▶ Rue du général de Gaulle, rue des Tonneliers, rue Felix Hervouet
- ▶ Rue des Mésanges, rue des Fauvettes, rue des Alouettes, rue des Hironnelles, rue des Colombiers
- ▶ Une partie de l'avenue des Acacias, rue des Géraniums et rue de la Gare

Précision : le renouvellement ne concerne pas obligatoirement l'entièreté de la rue indiquée dans le secteur. Celui-ci dépend de l'armoire auquel sont rattachés les candélabres.

■ URBANISME ET HABITAT

<https://habiter.clissonsevremaine.fr>

Ce lien vous permet d'accéder au :

- ▶ PLU des communes
- ▶ Dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme (guichet de l'urbanisme)
- ▶ Adaptation de votre logement lié à la perte d'autonomie
- ▶ Espace conseil Energie etc...

Webinaire, économie d'énergie sur :

- ▶ Les aides financières le 14 mars 2023 à 18h30 – Inscription en ligne
- ▶ Les solutions solaires dans l'habitat le 13 avril 2023 à 18 h 30
Inscription en ligne

Quel que soit l'état d'avancement de vos travaux, vous pouvez contacter à tout moment les conseillers au 02 40 57 57 81

■ MISSION LOCALE

La Mission Locale propose des actions en faveur des jeunes tout au long de l'année.

▶ AU SECOURS JE DEVIENS ADULTE

Cette action, organisée en janvier 2023 par un collectif de 6 jeunes suivis par la Mission Locale a rassemblé 14 jeunes qui ont participé à une journée sur le thème des contraintes administratives. Des intervenants sont intervenus sur le thème des emprunts Bancaires et assurances, accès au logement, impôt sur le revenu et fin de la journée avec un jeu ludique "Course aux Papiers".

Cette journée qui s'est terminée par un temps convivial autour de la galette des rois, forte en échanges a été l'occasion pour ces jeunes de mieux comprendre le "monde des adultes" et d'être sensibilisés aux contraintes administratives dans la vie de tous les jours.



▶ JE CRÉE MA MINI-ENTREPRISE

Pour cette 2ème édition, 9 jeunes entrepreneurs de moins de 18 ans se sont rassemblés pendant 4 semaines de novembre à décembre 2022 afin de créer une entreprise ou un service. Cette action ayant pour but de leur faire découvrir le monde de l'entreprise et d'acquérir des compétences et savoir-être en créant un service ou un produit au sein d'un collectif.

Ces jeunes ont été aidés et soutenus par deux conseillères de la Mission Locale du Vignoble Nantais et ont ainsi décidé de créer une chaîne d'information pour les jeunes.

Cette action s'est terminée par une présentation à un jury de plusieurs Directeurs d'entreprises et d'associations du Vignoble qui ont été emballés par le projet original de ces 9 jeunes.

Tout au long de l'année, La Mission Locale met en place des actions en lien avec la jeunesse, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées d'actions que nous aurons à coeur de déployer sur votre commune.

CONTACT :

- ▶ Par téléphone : 02.40.36.09.13.
- ▶ Par mail : accompagnement16-25@mlvn.fr
- ▶ En consultant le site internet : <http://www.missionlocalevignoblenantais.fr>
- ▶ En suivant l'actualité sur : [missionlocaleduvignoblenantais](https://twitter.com/missionlocalevignoblenantais) [mission_locale_vignoblenantais](https://www.facebook.com/missionlocalevignoblenantais)

■ ÉNERGIE – TRES PETITES ENTREPRISES (TPE)

Dispositifs de soutien mis en place pour réduire l'impact de la hausse des prix de l'énergie Au cours des derniers mois, de nombreuses entités, quelle que soit leur taille ou leur statut juridique, font face à des hausses importantes de leurs factures d'énergie.

Pour les aider à gérer cette crise, le Gouvernement a mis en place plusieurs dispositifs dont la nature et les modalités sont les suivantes.

Les Très Petites Entreprises (TPE), ayant moins de 10 salariés et 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, peuvent bénéficier d'un bouclier tarifaire qui repose sur le Tarif Réglementé de Vente de l'électricité (TRVe).

De plus, les TPE qui ne sont pas déjà protégées par le bouclier tarifaire, ainsi que toutes les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de moins de 250 salariés et réalisant moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires bénéficieront automatiquement d'une remise grâce à l'amortisseur électricité, dès lors qu'elles paient un prix de l'énergie supérieur à 180 €/MWh (c'est-à-dire 18 ct€/kWh) et n'excédant pas 500 €/MWh (c'est-à-dire 50ct€/kWh).

Enfin, pour les années 2022 et 2023, les TPE et PME éligibles au dispositif de l'amortisseur électricité ainsi que les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) peuvent solliciter sur le site internet www.impots.gouv.fr une aide d'environ 25 % de la hausse de leur facture d'énergie. À ce jour, les demandes relatives aux périodes de septembre/octobre et novembre/décembre 2022 peuvent être déposées respectivement jusqu'au 28

février et 31 mars 2023 via le site www.impots.gouv.fr. Ce dispositif d'aide est cumulable avec l'amortisseur électricité précité. Cela représentera en moyenne une prise en charge de la hausse des factures de 40 %. Malgré le déploiement de ces dispositifs, certaines entreprises pourraient rencontrer des difficultés de trésorerie au titre desquelles des facilités de paiement spécifiques sont prévues :

Pour répondre aux interrogations et besoins de précisions sur l'ensemble de ces dispositifs, les informations peuvent être obtenues auprès :

- ▶ d'un numéro de téléphone national : 0806 000 245 (de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00) pour toutes questions d'ordre général ;
- ▶ des conseillers départementaux à la sortie de crise de Loire-Atlantique, chargés de l'accompagnement personnalisé des entreprises :

▶ Mme Vanessa LANNUZEL :

Tel 02 40 20 76 43 / 06 09 62 20 70

▶ Mme Sarah LEROYER-MOULIN :

Tel 02 40 20 75 59/ 06 13 66 38 76
codefi.ccsf44@dgfip.finances.gouv.fr

- de la Chambre de Commerce et d'Industrie : 085 484 484
- de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 02 51 13 83 00

ENVIRONNEMENT COLLECTE DES DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES

- Le bourg et les villages :
les mardis 07 et 21 mars 2023



COLLECTE SÉLECTIVE

- Le bourg et les villages :
les mardis 14 et 28 mars 2023.

Les sacs jaunes sont à demander à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

DÉCHETTERIE DE REMOILLÉ : HORAIRES D'HIVER

- Le Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

ATTENTION À BIEN ARRIMER VOS DÉCHETS DANS LES REMORQUES LORS DES TRANSPORTS VERS LA DÉCHETTERIE !

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- Emma CAILLAUD 19 A, La Gétière 20 janvier 2023
- Antonin CHIFFOLEAU 2 Bis, Les Maillarderies 29 janvier 2023

DÉCÈS



- Antoine GARY
5 Rue d'Aigrefeuille - L'Egrenière05 janvier 2023
- Claude NICOL
Résidence Fleurs des Champs 12 janvier 2023
- Gilbert LEGEAI
Résidence Fleurs des Champs 13 janvier 2023
- Annick GOYAU
Résidence Fleurs des Champs 23 janvier 2023
- Paulette LEGRAS
Résidence Fleurs des Champs 02 février 2023
- Raymonde DELHOMMEAU
Résidence Fleurs des Champs 07 février 2023
- Marcel JEANNEAU
Résidence Fleurs des Champs 07 février 2023

URBANISME



DECLARATION DE TRAVAUX

- Joël CRETIN - 6, rue de la Grenouillère
Edification d'une clôture
- Kévin LEVEAUX-Audrey PENEAU
5, rue Paul Decauville
Extension maison
- Stéphane FAVREAU
4, rue du Chaudry
Construction d'une piscine
- Frédéric PAUL - 18 B rue de Nantes
Edification d'une clôture
- Thierry CONAN - 18, rue Pinguely
Pose de panneaux photovoltaïques
- Jonathan PIFFETEAU - 5 Latrie
Pose de panneaux solaires
- Anthony VALIN - 6, rue des Sarments
Pose de panneaux solaires

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Emmanuel VAGNIER/Emilie CHIRON
Zac de la Gare
Maison individuelle
- Maxime BAUDRY
30 B, avenue des Tulipes
Extension maison

BULLETIN MUNICIPAL

Pour le bulletin d'avril 2023, les articles doivent être déposés à la mairie pour le 14 mars au plus tard. Pour l'envoi de vos articles, merci de prendre note de notre adresse de messagerie : communication@laplanche.fr



ASTREINTE : en cas d'urgence le week-end, vous pouvez appeler le : 06.32.98.87.78. Un élu de permanence vous répondra.

Ecole publique de Saint-Exupéry

Antoine de Saint-Exupéry 

■ Festival CEP PARTY

Vendredi 3 février, dans le cadre du festival CEP PARTY, les TPS/PS/MS, MS/GS, GS/CP et CP/CE1 de l'école publique ont eu la chance de participer à des ateliers autour du spectacle "Sonia et Alfred" et du théâtre d'ombres :

Lundi 6 février, les 4 classes ont assisté au spectacle "Sonia et Alfred" à la salle La Passerelle.



■ APE ÉCOLE PUBLIQUE

L'APE remercie les nombreuses familles qui se sont déplacées pour les Portes Ouvertes de l'Ecole fin Janvier et le Festival du Livre, c'était un beau moment de convivialité ! Les ventes de Livres ont permis d'alimenter la bibliothèque de l'école en nouveaux livres pour les élèves.



Il est encore temps de passer commande pour les Chocolats de Pâques ! C'est facile !

Se connecter sur www.asso.initiatives.fr avec le code d'accès : THVTUV (paiement en ligne). Les commandes seront distribuées juste avant les vacances d'avril.

■ OPERATION BIJOU DU PRINTEMPS !

Faites le plein de Gâteaux Bijou pour l'arrivée du printemps ! Les Bons de commandes seront disponibles début mars au Bar Tabac et à la Mairie de La Planche.

(Distribution dans les cahiers des élèves début mars)

Suivez l'APE !

Facebook : APE Ecole Publique Saint-Exupéry La Planche
Email : ape.laplanche@gmail.com

**Merci pour votre participation !
Les Membres de l'APE**



Ecole privée Sainte Catherine



■ LES CM2 : UNE JOURNÉE AU COLLEGE



Vendredi 13 Janvier, les CM2 de l'école se sont rendus au collège de la Maine, à Aigrefeuille, pour une découverte de l'établissement en immersion. Nous avons d'abord observé les travaux de nouveaux bâtiments, puis nous avons rejoint nos correspondants de 6ème pour suivre un premier cours. A midi, nous sommes allés déjeuner au self, puis nous avons suivi une deuxième heure de cours.

Nous sommes rentrés heureux de nos découvertes ... et pressés d'y retourner !

■ MATINÉE ASSEMBLÉE ET JEUX

Samedi matin 4 février, nous avons école et avons vécu une matinée riche en échanges. Nous nous sommes d'abord tous retrouvés à la Salle de la P'tite Pause pour une Assemblée d'Enfants. Nous avons chanté et présenté nos découvertes et projets de classes ou de cycles : nos lectures de contes, le jardin en permaculture, "l'école dehors", etc. Puis nous sommes revenus à l'école et, en groupes multi-âges, nous avons joué à différents jeux de société ! Les grands expliquaient les règles aux petits, et parfois l'inverse aussi !

On s'est bien amusés et on a appris à prendre le temps d'écouter, expliquer, gagner, perdre... toujours avec le sourire.



VIE DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE

INFO ... INFO ... INFO ...

Au mois de Mai, lors du week-end de la Pentecôte, une délégation Planchotte se rendra à Colonna pour un échange inter conseil municipal. Des membres du comité de jumelage accompagneront des élus. Au mois d'octobre, ce sont nos amis Italiens qui viendront nous rendre visite, les dates restent à définir. Un voyage à Londres pour les participants au cours d'Anglais est lui prévu en avril.



RESIDENCE FLEURS DES CHAMPS

Début février, vous avez pu lire, en page locale de Ouest-France, un beau reportage sur Madeleine MAINGUET faisant la distribution quotidienne du journal. Maman de Pascal et d'Anita JOUTEAU, 91 ans, présente depuis bientôt 10 ans à la résidence, elle est présidente du Conseil de la Vie Sociale (CVS) composé de représentants de résidents, de salariés, de membres du conseil d'administration et de délégués des familles. Le CVS est un lieu d'échanges et de propositions pour le bien de l'EHPAD et, en particulier, de ses résidents. En plus du journal, Madeleine fait la distribution chaque mois du bulletin municipal de La Planche.

En ce moment, 27 personnes se sont fait connaître auprès d'elle pour le recevoir. Si les bulletins ne sont pas livrés à temps, elle ne manque pas de le faire savoir avec le sourire entendu qui convient. Comme le remarque Mickael WAMBERGUE, directeur, "le journal et le bulletin municipal sont des vecteurs de communication et de lien social dans l'établissement". Le bulletin permet aussi, plus particulièrement pour ceux et celles qui ont une antériorité dans la commune de savoir ce qui s'y passe, base souvent de conversations animées.

Merci, Madeleine, pour cette activité et le maintien des liens et échanges qu'elle suscite.



ACDC

Association Carrefour Détente Culture

THEATRE

L'ACDC remercie le public venu encore une fois très nombreux applaudir la pièce "C'est le Tarif". Cela nous a permis de faire un don de 2700 € à l'association Handisup. Merci pour eux.

SPECTACLE - AVRIL 2023

Nous préparons depuis quelques mois notre prochain spectacle, les acteurs, décorateurs et costumiers sont en plein travail.

A vos agendas pour réserver la date :

- Samedi 1 avril 20h30- Dimanche 24 avril 15h
- Vendredi 7 avril 20h30-Samedi 8 avril 20h30
- Dimanche 9 avril 20h30 (Pâques)

VIE SPORTIVE

ASVP FOOTBALL



AGENDA SPORTIF

Chaque début de semaine, retrouvez le planning des compétitions sur www.asvp-football.fr ou sur la page Facebook du club "ASVP FOOTBALL".

CHAMPIONNAT SENIORS :

- ▶ **Dimanche 5 mars :**
 - Asvp A vs La chapelle St Aubin (extérieur)
 - Asvp B vs ES Vertou 2 (extérieur)
 - Asvp C vs Les Sorinières 3 (domicile)
 - Asvp D vs St Mars de Coutais (extérieur)
- ▶ **Dimanche 19 mars :**
 - Asvp A vs Laval Bourny (extérieur)
 - Asvp B vs As Maine 2 (domicile)
 - Asvp C vs Nantes Boboto (extérieur)
 - Asvp D vs Nantes Panafricaine 2 (domicile)
- ▶ **Dimanche 26 mars :**
 - Asvp A vs Le Poiré/vie 2 (domicile)

EVENEMENTS

- ▶ **REPAS DES SUPPORTEURS DETENTEURS DE CARTE :**
le 26 Mars (lieu à définir) lors de la rencontre de l'équipe fanion.

- ▶ **Secrétariat :** 06.35.45.42.63 • asvp.football@yahoo.fr
- ▶ **Site internet :** www.asvp-football.fr
- ▶ **Yoann Bertin, Pour le Comité Directeur**

LA PLANCHE VIEILLEVIGNE BASKET



Après une pause d'un mois reprise du championnat pour tous !!!

CHAMPIONNAT :

- ▶ **Dimanche 5 mars,**
les équipes se déplacent :
 - SF1 à Falleron Touvois BC à 15h30
 - SF2 aux Sorinières 2 à 17h45
 - SM à CSAigrefeuille Remouillé Basket à 17h45
- ▶ **Samedi 11 mars**
 - SM se déplace à Grand Lieu Basket 2 à 20h30
- ▶ **Dimanche 12 mars**
 - SF2 se déplace à Arthon à 15h30
 - SF1 reçoit BC Basse Loire 2 à Vieilleigne à 15h30
- ▶ **Dimanche 19 mars**
 - SF1 se déplace à CSP Retz Basket à 15h30
- ▶ **Dimanche 26 mars**
Les équipes reçoivent à Vieilleigne :
 - SF1 : St Herblain BC 2 à 15h30
 - SF2 : Ste Luce Basket 1 à 13h15
 - SM : Choltière Paulx Mer Morte 3 à 17h45.

**Toutes les équipes ont besoin de vos encouragements
A bientôt dans les salles !!**

RANDONNÉE PÉDESTRE

- 05 /03** ▶ Marche à St Aubin des Ormeaux
Circuits de 10 – 15 – 20 km
 - ▶ Marche à Geneston "rando des huîtres"
22 – 15 – 10 km
- 12 /03** ▶ Marche à St Georges de Montaigu "la georgoise"
25 – 20 – 15 – 10 km
 - ▶ 19 – 03 : Marche au Bignon "la bignonaise"
22 – 15 – 7 km
 - ▶ Marche à L'Oie
Circuits de 9 à 23 km
 - ▶ Marche aux Eppes "la spicéenn"
Circuits : 22 – 17 – 11 km
- 26 /03** ▶ Marche à La Planche avec rencontre du club du Bignon
Circuits : 15 – 10 km

MARCHE DU VENDREDI APRES MIDI :
départ à 14h00 du parking salle
Passerelle Différents groupes de marche
suivant l'allure de chacun.



DIVERS

40 ANS EN 2023

Vous avez 40 ans cette année, et vous êtes disponible le 24 juin 2023. Rejoignez-nous pour passer une agréable journée tous ensemble.

N'hésitez pas à vous faire connaître avant le 30 avril 2023 auprès de :
CHIRON Nicolas : Tél 06.58.12.44.00

VOUS ALLEZ AVOIR, 60 ANS CETTE ANNÉE

Pour fêter cela, nous organisons une sortie le samedi 23 septembre 2023. Réservez votre journée.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation et que vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :

Pascal REZEAU : Tél 06.89.41.47.48

Dominique BROCHARD : Tél 06.87.32.34.31

FOCUS SUR...



■ DÉLICIES & GOURMANDISES DE LA PLANCHE

Enfin notre commune va retrouver sa boulangerie et les gourmandises qui vont avec ! Pascaline et Patrick Fertré sont en ce moment en plein travail de nettoyage et de remise en état du local commercial mais aussi de leur maison d'habitation. Pour cette raison, le magasin ouvrira courant mars ; la date, au moment où nous écrivons, est difficile à fixer tant les travaux sont importants.

TOUT D'ABORD D'OÙ VIENNENT-ILS ?

Pascaline née le 20 juillet 1986 et Patrick le 24 mars 1983 (il faudra y penser car c'est bientôt !) arrivent de Bouin où ils ont tenu une boulangerie pendant 10 ans et une épicerie pendant 3 ans. En mars 2004 ils ont débuté ensemble en tenant un commerce en Sarthe puis en Mayenne.



QUI SONT-ILS ?

Pascaline est d'origine de Bouin puis challandaise, quant à Patrick il arrive de Chemiré-Sur-Sarthe. Mais comment ont-ils pu se rencontrer ? Cela ne nous regarde pas ! Ils ont 3 filles Maëva 16 ans, Clara 14 ans et Mélina 11 ans. Toute la famille fait du judo. Patrick est ceinture marron ! Pascaline était secrétaire du groupement des commerçants de Bouin, conseillère déléguée à l'animation à la commune de Bouin.

POURQUOI VENIR À LA PLANCHE ?

C'est l'éternelle question que l'on se pose, mais doit-on encore se la poser ? Réponse dans le texte à suivre... Ils avaient décidé de vendre à Bouin pour



aller s'installer sur Challans mais le projet n'a pu se faire. En 2022 les voilà de nouveau à la recherche. C'est lors des entraînements de judo que Patrick a entendu parler de La Planche. En effet, comme quoi le monde est petit, son professeur de judo enseigne également à La Planche ! Et de fil en aiguille ils discutent des déboires de la boulangerie planchette. Sur ces faits, Patrick et Pascaline contactent l'agence qui avait fait la transaction immobilière des anciens propriétaires - cette agence est le cabinet Bocquier de Nantes et l'agent immobilier habite Beauvoir-Sur-Mer tout proche de Bouin ! Quelle coïncidence encore ! Ils arrivent à La Planche et là c'est le coup de coeur ; le centre bourg leur a plu, l'emplacement agréable et le potentiel clientèle fort intéressant. De plus et surtout l'accueil les a surpris : le premier contact a été très cordial contrairement à ce qu'ils avaient connu ailleurs. Dès mai 2022 il font une proposition d'achat mais la situation financière de la boulangerie est trop tendue et il a fallu attendre que tout soit réglé pour prendre possession de la boulangerie soit le 23 janvier 2023 !

Vous pouvez suivre l'actualité de la boulangerie sur la page Facebook : Délices & Gourmandises de La Planche.

Soyez patient, l'ouverture aura lieu courant mars ; pour la date précise, différents supports l'annonceront : le site de La Planche, l'application Localiti, Facebook et des flyers seront distribués.



Plâtrier - Staffeur - Plaquiste - Jointoyeur

06 31 67 59 05

contact@bfplatrierie.fr
www.bfplatrierie.fr

Bertrand FALC'HUN - 44140 La Planche



COMPLEMENTAIRE SANTÉ & PREVOYANCE

12 Rue Beausoleil

44116 VIEILLEVIGNE

Tél : 02 40 26 52 40 Fax : 02 40 02 03 53

vieillevigne@lesmutuellesligeriennes.com

PARTICULIERS—PROFESSIONNELS—ENTREPRISES

www.lesmutuellesligeriennes.com

Couverture - Zinguerie
Plomberie - Chauffage - Sanitaire

SARL MOINE Frères

4 rue de l'Ognon

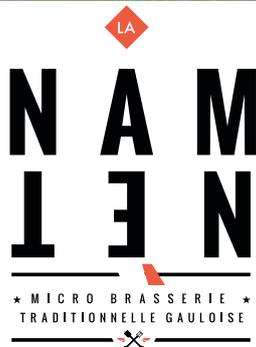
Nonnaire - 44140 LA PLANCHE

Tél. 06 73 59 27 19 - Tél. 06 80 99 01 50

VINCENT
Nature Services
Jardinier Paysagiste

Vincent FRANCHETEAU
06 87 43 56 83

44140 LA PLANCHE
contact@vincentnatureservices.fr
www.vincentnatureservices.fr
N° agrément : SAP 804 163 012



Ventes directes
le vendredi de 15h à 19h
et le samedi de 14h à 19h

Brasserie LE PONCEAU
6 Les Rambaudières - 44140 LA PLANCHE
www.namnet.beer
facebook @namnetbeer
06 87 33 66 81

CF COIFFURE
Colorations végétales

Ouvert du lundi
au samedi
sauf le mercredi

8 ROUTE
DE LA ROBERTIERE
44140 LA PLANCHE
Tél 02 40 31 95 55

art et manière

Peinture Décoration

David BROCHARD
06 86 17 71 26
2 chemin des prés
44140 La Planche
d_brochard@orange.fr

decoration-nantes.com



e-mail: wattheure@orange.fr

[ELECTRICITE - POMPE A CHALEUR - PLOMBERIE]

WATT HEURE

Etienne BOUCHAUD
06 42 23 15 89

6 rue de Montaignu «l'Egrenière» 44140 LA PLANCHE

imprimerie
Print
Signalétique
2000



Donnez une nouvelle
jeunesse à votre
communication !

- Imprimerie : flyers, catalogues, affiches, ...
- Habillages véhicules,
- Enseignes,
- Banderoles,
- Création sites internet,
- Etc.

Sylvain MOULET
06 60 32 87 85

Vieillevigne - Tél. 02 51 31 08 40

Artefactory*

*petite fabrique d'univers

VOTRE PROJET DU CONSEIL À SA RÉALISATION
Peintures - Enduits décoratifs - Patines
Vente et pose de papiers peints
Parquets flottants et collés - Moquettes - Sols PVC
SUR RENDEZ-VOUS AU 06 70 10 49 89

www.artefactory.me



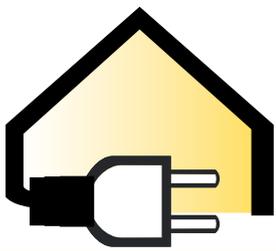
Groupama
la vraie vie s'assure ici

7j/7 : 0 223 223 223

3 Place Saint-Thomas - 44116 VIEILLEVIGNE
Tél. 02 40 26 55 57
E-mail : odile.bonnet@groupama-loire-bretagne.fr

ADMR
la référence du service à la personne

Association Vieillevigne-La Planche
25 rue Beausoleil - 44116 Vieillevigne
Tél. : 02 40 54 84 45 - Mail : paysdaigrefeuille@fede44.admr.org



Tél. : 02.40.31.92.93
s-viaud@orange.fr

**STEPHANE
VIAUD**

L'électricité générale

ZA le Petit Gast - 4 rue des Bâisseurs
44140 LA PLANCHE

8 rue de la Paix 44140 La Planche
Tél. 02.40.31.92.80

**STARS
AUTO**



E-mail:
starsauto44@gmail.com

Mécanique
Vente occasion

Tôlerie
Peinture

Restauration
de véhicules

Produits
biologiques



Une véritable parenthèse de bien-être...

Horaires d'ouverture :

- Lundi :
9h à 11h30 et de 14h à 19h
- Mercredi : fermé
- Mardi - Jeudi - vendredi :
9h à 12h et de 14h à 19h
- Samedi : 9h à 13h

4 bis Rte de La Robertière
44140 LA PLANCHE
02 28 01 83 37

S.a.r.l.

Bauvineau

**Charpente
Menuiserie
Aménagement
de Combles
ossature Bois**

Z.A. du Petit Gast
41 rue de la Paix
44140 LA PLANCHE
Tél. 02 40 31 94 93
bauvineau@orange.fr
www.sarl-bauvineau.fr

ARTIPÔLE

Gaec Vallée de l'Ognon - La Planche
Vente directe de légumes



www.gaec-valleegnon.fr
Tél: 06.77.74.69.64



Artisan Carreleur
DAVY-REZEAU.FR

E.I.R.L. DAVY REZEAU
17 La Chalénie - 44140 LA PLANCHE

06 87 75 92 31 davy.rezeau@sfr.fr

Crédit Mutuel

la bancassurance, immobilier, téléphonie

LA PLANCHE point relais CRÉDIT MUTUEL
au magasin COCCIMARKET pour vos retraits espèces.



CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE VIEILLEVIGNE - LA PLANCHE
5, place de la Mairie • Tél. 02 51 88 67 64 • Fax 02 40 26 58 30

www.creditmutuel.fr 3617400@cmlaco.creditmutuel.fr



**AIRIAU
RICHARD**

Courant fort - Courant faible

Électricité générale

airiau.richard@wanadoo.fr - www.airiau-richard.fr

Patrice : 06 07 36 35 15 Arnaud : 06 07 36 35 06

Tanguy Guibert

MAÎTRE D'OEUVRE

07 50 81 07 69

contact@tanguy-guibert.com

La Goillandière

44140 LA PLANCHE



INDUSTRIEL | TERTIAIRE | BATIMENT
Chauffage - Alarme - VMC
Relamping - Automatismes - Antenne

Yvan RICHARD
06 87 27 20 01
yvanrichard@yrec.fr

www.yrec.fr
44140 LA PLANCHE

**Taxis
Ambulances
MARTIN**

02 40 26 51 85

ambumartin@club-internet.fr

ZA Beausoleil - 44116 VIEILLEVIGNE



CHAUFFAGE
PLOMBERIE
SANTAIRE
SPA - HAMMAM
SAUNA - PISCINE

Neuf & rénovation



ARTIPÔLE

44140 LA PLANCHE - 02 28 02 58 91 - 06 32 31 23 55

TAXI

24h/24 - 7j/7

Taxi de LA PLANCHE

Laurent à votre service

02 40 31 90 96 - 06 69 66 90 96

2b, rue de Nantes - 44140 La Planche

Transports assis toutes destinations :
gare, aéroport, hôpitaux, cliniques, transport de colis...

Conventionné Sécurité Sociale



CUISINE / SALLE DE BAIN

FAVREAU STEPHANE
AGENCEMENT MENUISERIE

06.60.56.36.34

favreaustephane@bbox.fr

1 rue du choudry / 44140 la planche

ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS

Une Résidence et des
locatifs pour personnes
âgées, agréable à vivre

EHPAD, SSIDPPA et HAMEAU
FLEURS DES CHAMPS

22 rue de la paix - LA
PLANCHE Tel. : 02 40 31 86 18

residence@fleursdechamps.com - www.residence-fleursdechamps.fr



PARTAGEONS NOS COULEURS

Laquage de l'Océan est une
entreprise de thermolaquage pour
la décoration et la protection des
supports métalliques aluminium.



Laquage de l'Océan
Le Petit Gast
44140 LA PLANCHE
Tél. 02 52 52 05 90 - Fax : 02 52 52 05 99

L PLANCHE AUTOMOBILES

SAS Cougnaud Vincent

Entretien, réparation toutes marques
Vente de véhicules neufs & d'occasions

Station de lavage
24h/24

ZA Le Petit Gast
44140 LA PLANCHE
Tél. 02 40 31 93 64
Port. : 06 05 86 76 93
lapancheauto@orange.fr

VBCOM

TELECOM - FIBRE OPTIQUE - RESEAU

Maison connectée



Fibre optique



Télécom



Localisation
de gaines bouchées



VINCENT BITON

6, rue de la Barème
44140 LA PLANCHE

06 87 17 91 09

www.vbcom188.com



.S.A.R.L.

BICHON

Plus de 70 ans

MENUISERIE • CHARPENTE

02 40 31 90 76 www.charpente-menuiserie-bichon.fr

menuiserie.bichon@orange.fr

44140 La Planche

Médico

NANTES

MAINTENANCE & VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL

www.medico-sante.fr



Passion coiff

Angélique coiffeuse à domicile

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h00

Et le samedi
de 8h00 à 13h00

sur rendez-vous au 06-28-94-83-81

Entreprise Quéveau

06 70 25 24 87

Bernard Quéveau

Rénovation intérieur et extérieur
Maçonnerie, Plâtrerie, Carrelage...

bernard.queveau@gmail.com

Geneviève JAUMOILLÉ BONNET

Thérapie familiale, de couple ou individuelle - Hypnose

Vivre sans tabac, Maigrir,
Gérer son stress, ses émotions
(peur, chagrin, deuil, séparation...),
Acquérir une meilleure estime de soi,
Développer sa motivation, mieux communiquer, ...

500, route de Clisson - 44120 Vertou
Tél : 06 98 76 24 06 (répondeur) - www.hypnoseetsystemie.fr



Sud Loire Motoculture

STIHL

QUIK WOLF

Grillo

VIKING

pièces détachées

VENTE - RÉPARATION - LOCATION
MATÉRIEL POUR JARDINS & ESPACES VERTS
particuliers et professionnels

Rue de l'Avenir - ZA La Croix Danet
44140 GENESTON

02 40 76 32 11

sud-loire-motoculture@orange.fr

Conception & Impression : M. P. 2003 - Vertou Tél. 02 41 31 08 40